

CIBLE

Bourses

Tempête sur les bourses d'Asie ! Les uns s'étonnent de la brutalité de l'événement, alors que les mauvais signes se multipliaient depuis plusieurs mois. Les autres, jouant les doctes, alignent soigneusement les facteurs qui expliquent la débâcle monétaire et financière, alors que tous les analystes célébraient il y a un an la gloire des « marchés émergents ».

La vérité, c'est que les mouvements boursiers sont imprévisibles et irrationnels : la logique de la spéculation est celle de la panique, qui conduit chacun à imiter le comportement des autres. Et le plus avisé des financiers sera toujours forcé de suivre le mouvement s'il ne veut pas perdre tout son argent.

Telle est la loi des fameux « marchés », auxquels on veut à tout prix nous soumettre. Ce qui revient à livrer les entrepreneurs, leurs employés et les épargnants au coup de folie des spéculateurs, et à la violence des retournements de tendance qui conduiront un jour ou l'autre à un krach généralisé. Cette sinistre prévision ne résulte pas seulement de l'expérience passée : c'est la spéculation en tant que telle qui contient le mécanisme de sa propre ruine.

1940-1944

Où était la France ?

Constance

**Le combat
des harkis**

p. 2

Réhabilitation

**Vérités sur le
colbertisme**

p. 6/7

L'humiliation continue

Il est de bon ton de ne pas comprendre. Pourquoi tant d'injustices envers la communauté harkie ? Plus que la simple honte d'un épisode peu glorieux de notre histoire, le sort des anciens harkis et de leurs familles montre combien la politique menée à leur égard a fait échec à la capacité d'intégration de la France.

Le 6 octobre dernier Madame Aubry mettait un terme à la grève de la faim de six harkis qui durait depuis quarante-cinq jours, place des Invalides à Paris. Elle annonçait que la grève était terminée et que ces harkis étaient satisfaits des misérables arrangements au cas par cas qui avaient été conclus. Pourtant dès le lendemain, le septième gréviste, rejoint par quatre autres fils de harkis, continuait le mouvement. Depuis, on a pu lire dans les journaux quelques maigres lignes faisant écho à diverses manifestations troublant l'ordre public telle celle de ces cent cinquante harkis qui ont perturbé le 21 octobre la visite en Lorraine du secrétaire d'État aux Anciens combattants.

Depuis plus de vingt ans les conditions de la vie quotidienne des anciens supplétifs de l'armée française au temps de la guerre d'Algérie n'ont

pour ainsi dire pas changé. Les revendications restent les mêmes, le combat aussi, combat repris par la seconde, puis maintenant par la troisième génération de harkis. On se souvient des actions spectaculaires menées dans les années 1974-1975 (grève de la faim dans l'église de la Madeleine, révolte des camps de Bias et de St-Maurice-l'Ardoise, prises d'otages symboliques) (1). Depuis lors, il ne s'est pas passé une seule année sans grèves ou affrontements dont les seules réponses ne furent jamais que l'hypocrisie, le mépris et la ségrégation. La presse, de temps en temps, s'émue devant tant d'injustice puis oublie vite cette situation qui, décidément semble ne pas vouloir évoluer. Pourtant les harkis et leurs fils eux, n'oublient pas.

Ils n'oublient pas le massacre et la torture de 150 000 harkis (2) laissés en Algérie parce que le gouvernement

français n'avait pas - contre toute évidence - jugé qu'ils couraient le moindre danger. Ils n'oublient pas comment le pays pour lequel ils se sont battu les a misérablement parqués dans des camps de « transit » dont certains ne sont toujours pas sortis trente-cinq ans plus tard.

Dès leur arrivée en France, les supplétifs jugés « primitifs » et « inadaptés au mode de vie français » furent soumis à des dispositions juridico-administratives particulières. En fait de mesures et de discours assimilateurs, c'est tout un dispositif d'exclusion qui se mettait en place. Pour « protéger les harkis d'eux même et de leur nature » les familles ont été dispersées, les enfants écartés de l'influence nécessairement néfaste de leurs parents et les initiatives personnelles sanctionnées. Le processus d'assimilation ne se résumera qu'à un semblant d'éducation (dans certaines

régions près de quatre-vingt pour-cent de la population harkie est au chômage) mais surtout il s'agira quasiment d'obliger certains enfants à porter un prénom « bien français ». L'interventionnisme colonial s'était donc transposé sur le sol français avec pour seul principe d'action l'ignorance et le mépris.

Par la suite, ni les révoltes, ni les secrétaires d'État aux rapatriés, ni les centaines d'associations qui se sont créées pour les défendre n'ont changé les choses. Au contraire, les harkis s'estiment trahis.

Pourtant ils ne désarmeront pas. Malgré les pressions, les manipulations et les tentatives de récupération, les fils de harkis ne cesseront de se battre pour réclamer la reconnaissance des sacrifices d'une communauté depuis toujours humiliée et trompée. Français de par le sang versé par leurs parents, les nouvelles générations resteront fidèles à la cause que les premiers harkis ont défendue. Mais cette trop forte identité est sans doute aussi la cause de leur exclusion : pour devenir Français à part entière, on leur demande de renoncer à ce qu'ils sont.

Rémi TISSOT

(1) Pour l'essentiel, ces actions avaient été menées à l'initiative de la Confédération des Français-Musulmans rapatriés d'Algérie et leurs amis (C.F.M.R.A.A.) animée par M'hamed Laradji, association à laquelle la N.A.R. s'honore d'avoir apporté un soutien actif, efficace et... apprécié, pendant toute cette période difficile.

(2) Aucun chiffre, bien sûr, ne peut être établi avec certitude. Celui de 150 000 est maintenant admis comme l'un des plus vraisemblables par les historiens de la question.

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (125 F) ☐ six mois (200 F) ☐ un an (300 F) ☐ soutien (600 F)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

royaliste
BI-MENSUEL DIRECTEUR POLITIQUE BERTAND RENOUVI

SOMMAIRE : p.2 : L'humiliation continue - p.3 : Le piège des 35 heures - p.4 : Censure - Sanglante impasse - p.5 : La Chine à la Maison Blanche - p.6/7 : Vérités sur le colbertisme - p.8 : L'Etat racial - L'horreur mercantile - p.9 : Des bleus à l'âme - p.10 : Amélie de Portugal, la reine maudite - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Vive De Gaulle !.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : 01 42 97 42 57
Télécopie : 01 42 96 05 53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. parit. 51700-ISSN 0151-5772

Le piège des 35 heures

L'excellent principe de la réduction de la durée légale du travail va provoquer, avec le plein accord du gouvernement, un accroissement de la flexibilité et une diminution des salaires.

Comme nous l'avions annoncé, le psychodrame patronal qui avait provoqué bien des émois à droite et à gauche n'a pas duré plus d'une semaine. Jean Gandois a vite baissé le ton, déclarant qu'il n'avait pas été « berné » par le duo Jospin-Aubry, comme il l'avait crié à sa sortie de Matignon, mais qu'il était seulement « déçu ». Puis le président du CNPF a précisé qu'il ne souhaitait pas qu'un « tueur » lui

effet pour la France que pour l'Allemagne : « les investisseurs iront investir ailleurs ». Quand on se réclame de l'entreprise citoyenne, la moindre des choses est de dissuader les chefs d'entreprise d'agir selon la seule logique du pur profit...

Mais pendant que la grande presse dissertait sur l'entrée en guerre du CNPF, les patrons de terrain s'empressaient d'engager avec le gouvernement des négociations très « réalistes ». La chose était

« De leur côté, les groupes de pression les plus conservateurs accentuent leurs menaces et leurs chantages, contraignant l'État à négocier et à consentir à des forces viscéralement hostiles à sa politique des avantages qui ne répondent pas toujours aux exigences de l'intérêt national ».

Henri, comte de Paris - Lettre aux Français (1983)

succède, mais seulement un homme un peu plus dur. Ce qui signifie tout bonnement que l'homme avait perdu son sang-froid, sous la pression de ses ultras, et faute que le gouvernement lui cède sur tous les points.

Quant à ceux qui ont dramatisé cette palinodie, ils ont confondu la médiocrité du personnage et la souplesse, son attitude prétentieuse et l'autorité, en oubliant, comme de coutume, de relever le manque de patriotisme de celui qui est censé incarner les vertus patronales : voilant sa menace sous un faux constat, Jean Gandois a en effet déclaré à la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* que la semaine de 35 heures aurait le même

prévisible : il ne faut pas oublier que les apparatchikis patronaux ne disposent d'aucun pouvoir hiérarchique sur les entreprises, qui sont obligées de respecter les dispositions légales, mais pas les consignes patronales. Un exemple récent ? Jean Gandois était farouchement opposé à la loi Robien, ce qui n'a pas empêché de nombreuses entreprises (un millier environ) d'exploiter les possibilités offertes par ce texte. D'ailleurs, que pèse un Gandois face à Jean-Luc Lagardère, à François Pinault, à Claude Bébear ? Pas grand-chose, presque rien.

Certaines entreprises, certaines branches ont donc décidé d'engager des négociations.

Ainsi Jean-Marie Messier, PDG de la Générale des Eaux (220 000 employés) s'est déclaré prêt à discuter. L'Association française des banques veut réviser la convention collective au mieux des intérêts des dirigeants du secteur : il s'agira pour eux d'obtenir des facilités de licenciement et de réviser le système salarial - notamment par une révision à la baisse des primes. Le secteur de l'habillement se déclare lui aussi prêt à négocier et d'autres branches annonceront tôt ou tard qu'elles rejoignent le mouvement. Ceci d'autant plus volontiers que le gouvernement offre 9 000 F par salarié pour une diminution de 10 % du temps de travail se traduisant par une augmentation de 6 % des effectifs.

Les perspectives ouvertes par les 35 heures sont d'autant plus favorables aux patrons que le gouvernement multiplie les ouvertures et les concessions. A l'issue de la conférence sur l'emploi, Lionel Jospin avait annoncé que les 35 heures donneraient lieu à des « contreparties » de la part des salariés. Ces contreparties ne feront que durcir les logiques d'exploitation : réduction de salaires (alors que Lionel Jospin avait promis que les 35 heures seraient payées 39), flexibilité accrue (alors que, déjà, sept millions de salariés changent d'affectation chaque année), annualisation du temps de travail (qui se

traduira par l'abandon de certaines conquêtes sociales, par exemple le repos dominical, auquel certains travailleurs ont déjà dû renoncer).

Qu'on ne crie pas au procès d'intention : les experts du gouvernement confient à qui veut les entendre que les salariés devront accepter d'être augmentés sous forme de temps libre, et non plus en argent. Ce qui réjouira certainement celles et ceux qui ont des emprunts à rembourser et des enfants à élever. Actuellement, 1 500 000 personnes subissent le temps de travail réduit : nul ne sait combien vivront, dans deux ou trois ans, leurs 35 heures mal payées comme une contrainte.

Autre mauvais signe : lors d'une conférence de presse tenue le 20 octobre, Martine Aubry a fait des déclarations emberlificotées qui, d'ordinaire, annoncent des concessions majeures : il ne serait pas question de baisser les rémunérations nettes mais il faudrait envisager une « maîtrise » des salaires « à hauteur de ce que chacun peut apporter », et il faudra réfléchir à une « réglementation plus simple du calcul du Smig horaire » sans que les smicards soient lésés.

Dernier aspect de l'affaire, qui la rend plus complexe : le secrétaire d'État aux PME a laissé entendre que l'exemption des 35 heures qui devait concerner les entreprises de 10 salariés ou moins (soit 3,8 millions de personnes) pourrait concerner celles qui emploient jusqu'à vingt salariés : soit 5,4 millions de personnes, plus du tiers du personnel employé dans le secteur privé. Dans ces conditions, on ne voit pas comment les 35 heures pourraient provoquer une baisse significative du chômage.

Au fur et à mesure que le gouvernement précise les modalités du passage (partiel) aux 35 heures, on s'aperçoit que ce sont les salariés, non les patrons, qui ont été bernés.

Sylvie FERNOY

Censure

Sanglante impasse

La victoire des partisans du président Zeroual aux élections locales du 24 octobre ne sortira pas l'Algérie des contradictions qui ont provoqué la guerre civile.

L'élection présidentielle de novembre 1995 avait provoqué un immense espoir, qui s'était traduit par une participation massive aux élections, et qui avait donné au président Zeroual une incontestable légitimité. Un an plus tard, l'adoption du référendum sur la réforme de la constitution incitait la population algérienne à l'optimisme.

Puis le climat a changé. Les affrontements entre l'armée régulière et les maquis du GIA ont continué, et des vagues d'attentats ont prouvé que le pouvoir ne parvenait toujours pas à maîtriser la situation, faute de vaincre sur le plan militaire, faute d'avoir profité du grand élan populaire de 1995 pour trouver une solution politique acceptée par les partis d'opposition.

L'année 1997 a marqué une nouvelle dégradation de la situation, cruellement marquée par les massacres de villageois. Or les élections locales du 24 octobre, qui ont donné la victoire au Rassemblement national démocratique du président Zeroual, n'offrent pas la moindre perspective d'une issue à la guerre civile : les partis d'oppositions démontrent, non sans bonnes raisons, le bourrage des urnes, et le faible taux de participation réelle indique la résignation du peuple algérien.

Le salut viendra-t-il de l'étranger ? En France, l'émotion est proportionnelle au nombre d'images télévisées,

qui sont moins rares que d'ordinaires mais toujours aussi contrôlées par le pouvoir algérien. D'où quelques déclarations intellocratiques : théâtrales, elles ne changeront pas les rapports de force, et ne sauveront pas une seule vie. Quant à la diplomatie française, elle reste inerte : comme naguère en Union soviétique, on se contente de potentats exécrables en craignant que leurs successeurs soient pires. L'entité européenne est inexistante, évidemment, et les Américains comptent les coups en lorgnant le pétrole.

Les Algériens sont donc seuls, et se débattent dans des contradictions d'autant plus meurtrières qu'elles sont apparues dès l'indépendance du pays. La première contradiction, qui a engendré toutes les autres, marque les rapports entre le pouvoir et le peuple. Contrairement aux *barbudos* de Castro, qui sont entrés à La Havane le fusil à la main, les militaires du FLN sont arrivés à Alger à l'issue d'un accord politique et ont profité de l'enthousiasme populaire pour installer leur dictature. Certes, Ben Bella avait conservé une allure révolutionnaire tiers-mondiste, mais la prise du pouvoir par Houari Boumediène a clarifié les choses : l'Algérie est dirigée par une caste politico-militaire, qui s'est appropriée le pouvoir afin d'exploiter les richesses nationales pour son profit exclusif. C'est bien sûr le

peuple algérien qui fait les frais de cette mise en coupe réglée du pays, par un pouvoir de plus en plus étranger à ses difficultés et de moins en moins légitime puisque le mythe fondateur de la victoire militaire sur les Français a perdu sa force.

La première sanction de cette rupture fut la révolte de la jeunesse en 1988. Comme les réformes politiques tardaient à venir, comme la situation sociale ne s'améliorait pas, la seconde sanction populaire prit la forme d'une adhésion au mouvement intégriste qui porte la révolte de ceux qui ne supportent plus l'arrogance et la corruption des riches, et la misère croissante du peuple algérien.

Toutes les péripéties qui se sont succédé depuis dix ans n'ont pas changé ces données fondamentales : la caste politico-militaire a assez de force pour conserver le pouvoir dont elle profite, mais elle est trop faible pour éradiquer le terrorisme ; l'opposition armée est trop faible pour renverser le pouvoir, mais la colère et le dégoût populaires lui permettent de survivre. Entre les deux, le peuple algérien est pris dans un étau, et les massacres dont il est victime alimentent la propagande des deux camps : il est évident que, pour certains éléments de l'armée, certaines atrocités sont une manière de relancer le jeu entre les clans qui se partagent le pouvoir, ou avec certaines fractions islamistes. Toute guerre civile est une guerre sans lois.

Philippe VILLARET

La Chine à la Maison Blanche

La visite du président chinois aux États-Unis est une consécration pour Jiang Zemin après le rattachement de Hong-Kong et sa confirmation par le XV^e Congrès du Parti Communiste. Il s'impose comme l'interlocuteur privilégié de la seule super-puissance mondiale.

Quelles que soient les réserves américaines sur la dernière puissance communiste mondiale (l'héritage de Tiananmen, le Tibet, les ventes d'armes) la Chine s'impose à Washington comme un partenaire incontournable. La différence est néanmoins marquée avec la première période de relations sino-américaines inaugurée par Nixon en Chine en février 1972 et poursuivie par Deng Xiaoping aux États-Unis en 1979. Selon la formule chère à Kissinger, c'était alors la vision du monde multipolaire qui l'emportait avec cinq ou six puissances de dimension mondiale, un retour en quelque sorte au concert des puissances du XIX^e siècle. Avec Clinton et Jiang Zemin, c'est au contraire l'avènement de la globalisation, ou de la mondialisation, qui dicte la conduite des relations internationales.

Clinton a prôné à l'égard de la Chine une politique d'engagement constructif qui permette d'intégrer Pékin dans un réseau d'institutions et d'obligations internationales à la fois économiques et de sécurité. Il avait contre lui tous ceux qui voient dans la Chine une puissance agressive, un « ennemi » qui nécessairement entrera en conflit avec l'Amérique à l'aube du prochain siècle. De son côté, Jian

Zemin devait s'imposer à l'ancienne ligne autoritaire autant qu'à la hiérarchie militaire. La mort de Deng Xiaoping en février 1997 l'a immensément servi. Rien n'aurait été pareil si Deng avait survécu jusqu'au rattachement de Hong-Kong, le 30 juin 1997. Deng mort et enterré, le deuil terminé, Jiang apparaissait comme le seul bénéficiaire du retour de Hong-Kong à la mère patrie. Le XV^e Congrès du PCC en septembre n'a fait que ratifier ce succès.

Artisan principal de l'absorption d'Hong-Kong, inventeur de M. Tung, l'homme d'affaires placé à la tête du nouvel exécutif de l'ex-colonie, Jiang a prolongé au sein du parti et de l'appareil d'État son souci d'inclusion dans le système global économique et financier. Il ne raisonne plus en termes d'ultimatums mais de concessions mutuelles afin de parvenir aux accords qui conforteraient sa position internationale. Ainsi est-il ouvert à un début de rééquilibrage de la balance commerciale entre la Chine et les États-Unis (40 milliards de dollars de déficit pour les États-Unis, la Chine n'achetant que le quart de ce qu'elle vend), à la négociation pour l'entrée dans l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), à la libéralisation des échanges Asie-Pacifique. Le

montant des investissements étrangers en Chine, mais aussi, du fait de Hong-Kong, des investissements chinois à l'étranger, souvent croisés, constitue désormais, en cas de crise analogue à celle que subissent les fragiles économies du sud-est asiatique, un risque majeur pour le système financier international. D'où l'intérêt mutuel à la concertation et à la régulation internationales.

Est-ce dire que la politique de puissance a perdu tous ses droits ? Bien au contraire. La Chine a retenu la leçon américaine. Les intérêts de la super-puissance avancent masqués à la faveur de la globalisation. Pékin agit de même. En s'intégrant au « système », la Chine intègre : Hong-Kong aujourd'hui, Taiwan demain, le Japon après-demain. Quand on dit intégrer le Japon, il

s'agit bien entendu d'autres formes d'intégration mais de l'exercice d'un pouvoir d'influence par le biais du système, des investissements, du poids relatif. L'ambition discrète, apparemment modeste, du nouveau maître de la Chine ne vise à rien de moins qu'à retourner le système de l'intérieur. Clinton n'est sans doute pas de taille à contrer un tel mouvement dans la mesure où il est prisonnier de sa philosophie libérale et mondialiste.

Le président Chirac avait lors de son dernier voyage en Chine tenté de ressusciter la vision d'un monde multipolaire. Elle est considérée comme obsolète par les nouveaux Chinois. Le dialogue sino-américain risque d'être prioritaire pour quelque temps, le temps pour Pékin d'atteindre certains de ses objectifs, au prix des concessions nécessaires, que tout l'objet du dialogue sera de minimiser, lentement, doucement, mais avec la plus ferme ténacité. La Chine ne combat plus le système capitaliste international parce que celui-ci commence à lui être profitable et qu'elle a l'espoir qu'il le soit de plus en plus à l'avenir. Bientôt, il ne sera plus temps de lier la Chine de l'intérieur du système. Le consensus sera tel qu'il faudra soi-même se placer en dehors du marché, du marché chinois notamment mais peut-être plus largement d'une bonne partie du marché mondial, pour y résister.

Yves LA MARCK

Bertrand RENOUVIN

Le Royalisme

histoire et actualité

Prix de lancement

(jusqu'au 31/12/97)

169 F franco

Aimé Richardt a publié plusieurs ouvrages sur de grandes figures du XVII^e siècle. L'historien que nous accueillons dans nos colonnes est aussi un industriel, ce qui le disposait doublement à étudier l'oeuvre de Colbert, aujourd'hui caricaturée et dénigrée.

Le colbertisme fut tout à la fois une oeuvre de redressement des finances publiques, une volonté nationale de développement industriel, un projet politique de modernisation de l'État. C'est dire ce que la France doit au grand ministre du roi.

■ Royaliste : Comment Colbert est-il devenu le ministre de Louis XIV ?

Aimé Richardt : Colbert est né en 1619 dans une famille de marchands rémois. Ses grands-parents et ses parents étaient des marchands de draps. Ces marchands étaient fortunés et ils plaçaient leurs économies dans les offices. Cependant, le père de Colbert avait eu des ennuis, il était venu s'installer à Paris, et était devenu payeur des rentes de l'Hôtel de Ville.

Après avoir fait de bonnes études chez les jésuites à Reims, le jeune Colbert fut envoyé à Lyon pour travailler dans une maison de commerce qui appartenait à sa famille. Il fut ensuite clerc de notaire à Paris, puis entre au ministère de la Guerre sur la recommandation d'un de ses oncles qui s'était marié à la soeur de Le Tellier - le futur ministre de la Guerre. En 1649, il est nommé conseiller d'État. C'est l'année où commence la Fronde. Mazarin, qui l'avait remarqué, le prit à son service comme intendant en juin 1651. Il aida Mazarin à organiser la gestion de sa fortune, qui était considérable, tout en mettant de côté de l'argent pour lui-même. Son maître mourut en 1661, et Louis XIV fit immédiatement appel à Colbert.

C'est le moment où le roi décide de gouverner par lui-même. La France est alors ruinée. Colbert verse à l'État

plusieurs millions de livres, qui venaient du trésor caché de Mazarin, et le roi lui demanda de redresser les finances. Il se chargea donc de faire rendre gorge aux financiers, qui prêtaient au roi l'argent qu'ils prélevaient, argent perçu au titre des impôts et dont ils gardaient les intérêts.

■ Royaliste : Que pensez-vous de l'arrestation de Fouquet ?

Aimé Richardt : Il s'agissait de faire un exemple. Le roi et Colbert tenaient absolument à faire condamner Fouquet pour malversations mais celui-ci se défendait pied à pied et le procès dura trois ans. Le roi s' impatientait, mais on se servit du procès pour faire peur aux financiers : l'Église invita même les fidèles à révéler les délits financiers commis depuis 1635 et les dénonciations firent rentrer 120 millions de livres, soit deux années d'impôts. Le procédé n'était pas élégant mais les manipulations des financiers étaient éhontées et leurs profits étaient scandaleux. Quant à Fouquet, il fut finalement condamné au bannissement à vie, mais le roi utilisa son droit de grâce - si l'on peut dire puisque la peine du surintendant fut commuée en emprisonnement à vie.

Après s'être occupé des impôts, Colbert s'attaqua à la dette publique, qui était considérable (400 millions de livres), par le moyen de la

banqueroute partielle : certaines dettes furent annulées, d'autres furent amputées du montant des intérêts perçus par le créancier, si bien que la dette fut remboursée dans les trois ans. Ce résultat obtenu, Colbert réorganisa le système de perception des impôts : il ne parvint pas à réformer le système de la gabelle, car trop de puissants personnages étaient parties prenantes dans les « fermes » ; en revanche il remplaça les innombrables droits perçus sur la circulation des marchandises par un droit unique, perçu une fois pour toutes, et le rendement de ce type d'impôt indirect fut multiplié par trois. Colbert mit également en place un système de comptabilité qui contribua à moraliser la vie publique.

■ Royaliste : Le bilan financier est donc globalement positif ?

Aimé Richardt : Oui. En 1666, Colbert avait réussi à rétablir les finances de la France : la dette était éteinte, les impôts renaissaient, mais Colbert se devait de demeurer vigilant. Les dépenses royales concernaient en effet trois domaines : l'armée, que le roi voulait puissante - il avait demandé une armée de 100 000 hommes - la marine, et les bâtiments. Or la construction de Versailles était entreprise et, contrairement à ce que l'on a dit, le château coûta fort cher - environ une année du budget de la France.

Et puis il y avait les maîtres-

ses du roi : La Vallière n'avait pas été très dépensière, mais Madame de Montespan perdait au jeu d'énormes sommes que l'Intendant des Finances était obligé de régler. Colbert s'en inquiétait, expliquait au roi que l'on ne pouvait pas tout financer, et lui montrait qu'il avait quatre sortes de dépenses à faire, avec, par ordre d'importance :

- la guerre de mer, contre l'Angleterre qui voulait se réserver le commerce et les colonies ;
- les Affaires étrangères ;
- la guerre de terre, autrement dit l'armée que l'on était en train de former ;
- les dépenses liées aux divertissements du roi.

Le roi n'a tenu aucun compte de ces priorités, et l'on a continué à dépenser des som-

mes folles pour les maîtresses et les plaisirs du roi.

■ Royaliste : Pourriez-vous évoquer la politique industrielle de Colbert ?

Aimé Richardt : La France n'avait plus de politique industrielle. Henri IV avait assez bien réussi dans ce domaine, mais, après la Fronde, on en était revenu à une « économie de souk » dans laquelle on gagne plus d'argent à importer et à vendre qu'à investir et à fabriquer. A l'échelle des activités privées, ce système peut se défendre, mais il ruine l'industrie nationale ou l'empêche de se développer. Ainsi, au début du règne de Louis XIV, on importait les glaces de Venise, les dentelles de Belgique, les tapisseries de Hollande, le fer-

blanc et la fonte venaient d'Allemagne. Du coup, l'encaisse métallique sortait du pays, et la France n'avait pas de mines d'argent ou d'or pour compenser la sortie de monnaie : le royaume s'en trouvait appauvri puisque, faute de monnaie, l'économie ne pouvait être relancée. En d'autres termes, la France se trouvait dans une logique de déflation.

Colbert décida donc que la France n'importerait plus rien, et qu'elle fabriquerait tout ce dont elle avait besoin. Pour répondre à une telle exigence, il faut faire de la recherche ou bien débaucher à l'étranger. Colbert a choisi la seconde solution, plus rapide, et il a lancé, au travers des ambassades, un vaste programme de débauchage : on offrait la nationalité française, des crédits avantageux, des dons, des titres de noblesse, des privilèges - par exemple le privilège de devenir fournisseur exclusif de la Cour. C'est ainsi qu'on a fait venir des Italiens pour la fabrication des glaces, des Anglais et des Hollandais pour les bateaux, des Suédois qui nous ont appris à couler des canons en bronze, des Allemands pour la fabrication d'objets en fer-blanc. Le succès de l'opération fut complet : en quatre ans, Colbert est parvenu à recréer une industrie française, ainsi qu'une marine de guerre qui assurait une partie des commandes nécessaires à l'industrie renaissante. Bien entendu,

les droits douaniers furent considérablement relevés afin de décourager les importations de produits que la France se mettait à fabriquer. Le roi a donné l'exemple en portant des habits fabriqués en France, et la Cour s'est empressée de l'imiter, ce qui a créé des phénomènes de modes favorables à l'industrie textile nationale.

■ Royaliste : On a reproché à Colbert d'avoir mis en place un système restrictif...

Aimé Richardt : C'est un mauvais procès. Comme les Allemands de nos jours, Colbert a créé un système de normes applicables aux produits étrangers, ce qui permettait, là encore, de freiner les importations qui n'étaient pas nécessaires.

Colbert pensait que seul l'État était capable de rétablir la grande industrie, car les particuliers ne pouvaient pas faire de grandes avances d'argent pour la création d'établissements industriels. C'est pourquoi il a développé tout un système de subventions, et créé des monopoles : il ne voulait pas d'une concurrence sauvage, car celle-ci aurait empêché son plan d'industrialisation de la France.

■ Royaliste : Quelle fut la politique commerciale de Colbert ?

Aimé Richardt : Elle a été également conçue pour augmenter la puissance de la France. A cet égard, la Hollande constituait un exemple agaçant : ce pays était plus riche que la France, il avait 15 000 navires de commerce alors que nous disposions tout au plus de 200 bateaux car, comme tout le monde, les Français chargeaient les Hollandais de transporter leurs marchandises. Colbert tenta de copier la Hollande : on fit un traité de commerce avec l'Angleterre qui ne donna pas de bons résultats, on créa des entrepôts sous douane afin que les marchandises destinées à réexportation ne soit pas taxées, on fit verser des primes (5 livres par tonneau) à ceux qui voulaient construire des vaisseaux en France - mais sans grands résultats.

Plus généralement, il faut souligner que Colbert, qui était

dirigiste dans le domaine industriel, était très libéral en matière commerciale : pour lui, le commerce était fondé sur la liberté d'acheter et de vendre, et il se refusait à restreindre la liberté des marchands.

■ Royaliste : Et la tristement fameuse guerre de Hollande ?

Aimé Richardt : Tout le monde la voulait. Les Hollandais étaient généralement détestés (ils étaient républicains, protestants et trop puissants concurrents), le roi voulait la guerre, toute la noblesse le poussait, Louvois était impatient de démontrer les qualités de la nouvelle armée. Colbert lui aussi voulait la guerre car il pensait qu'on pourrait imposer aux Hollandais des traités de commerce favorables aux intérêts français.

La guerre fut donc déclarée le 6 avril 1672. Ce fut au début une sorte de promenade militaire : fin juin, la guerre était pratiquement terminée et les Hollandais offrirent au roi de France tout ce qu'il pouvait souhaiter. Mais Louis XIV exigea en outre qu'une ambassade annuelle lui remette une médaille d'or sur laquelle on le remercierait d'avoir donné la paix aux Provinces-Unies. C'était trop demander. Comme vous le savez, la guerre continua, s'enlisait littéralement dans un pays volontairement inondé, provoqua l'intervention des Impériaux et se termina en 1678 : la France y gagna la Franche-Comté et un certain nombre de places (Valenciennes, Maubeuge, Cambrai), la Hollande obtint un traité de commerce avantageux, mais cette guerre engendra une grande misère dans le royaume et marqua le début de nouvelles difficultés financières.

Le règne de Louis XIV se termina par la banqueroute. Ce ne fut point la faute de Colbert, mais il mourut avec le sentiment d'avoir échoué.

Propos recueillis par
Annette Delranck

Aimé Richardt
Colbert et le colbertisme

prix franco 139 F

Réhabilitation

Vérités sur le colbertisme



L'État racial

En Europe, on s'incline devant l'hégémonie américaine et on célèbre le « modèle » ultra-libéral en oubliant que les États-Unis constituent un État racial, impitoyable pour les pauvres.

De la « République impériale », nous conservons le souvenir émouvant de Martin Luther King, l'image du célèbre *melting pot*, et le grand rêve d'une société toujours située à l'extrême pointe de la modernité.

Or le modèle américain, si tant est qu'il ait jamais existé, paraît aujourd'hui très mal en point : les États-Unis connaissent une crise d'identité d'une gravité exceptionnelle qui s'accompagne d'une croissance rapide des inégalités sociales, les deux phénomènes mettant en péril l'unité de cette étrange nation. Cette situation, évidente pour qui pose le pied sur le sol américain, est précisément analysée dans la dernière livraison de la revue *Hérodote*, comme toujours remarquable dans ses analyses géopolitiques (1).

L'Amérique va mal parce qu'elle est redevenue un État racial, après la brève poussée égalitaire des années soixante. Aujourd'hui le mélange ne se fait plus, les racistes et les antiracistes s'accordent à reconnaître l'existence de « races », chaque minorité a redécouvert sa « fierté ethnique » et lutte pour la reconnaissance de ses droits propres. Certains, parmi les Africains-Américains et les Hispano-Américains, souhaitent même se constituer en nations séparées.

L'Amérique va mal, parce que chaque minorité, « ethnique », sociale, culturelle, « sexuelle », affirme sa différence et tend à s'organiser en communautés séparées. Telle est la logique du « politiquement correct », qui conduit à la dislocation sociale sans empêcher la progression du racisme que les bien-pensants voulaient éradiquer. Preuve en est l'immense succès remporté par un ouvrage (*The Bell Curve*) qui prétend fonder l'inégalité raciale et sociale sur une base génétique.

L'Amérique va mal, parce que le racisme qui frappe les Noirs, les Indiens et les Latins se double d'une politique économique qui engendre le développement d'un prolétariat misérable où l'on retrouve une forte proportion des trois groupes qui viennent d'être cités. Or la réforme de l'aide sociale décidée en 1996 va accroître la misère.

Le tableau d'ensemble brossé par *Hérodote* est complété par plusieurs études de terrain, qui portent sur certaines villes, certains campus et certaines minorités. Voici l'Amérique à nu.

Jacques BLANGY

(1) *Hérodote*, revue de géographie et de géopolitique, n° 85, 2^e trimestre 1997 : « États-Unis, le racisme contre la nation » - Ed. la Découverte - prix franco : 115 F. La lecture de ce numéro est vivement conseillée à nos adhérents, dans la perspective de notre congrès de mars 1998, où une motion sur « l'hégémonie américaine » sera débattue.

L'horreur mercantile

Dans son dernier livre, *L'homme-marché*, Philippe Arondel continue son travail d'analyse et de dénonciation du libéralisme.

Les fidèles de *Royaliste* ne seront pas dépayés à la lecture du dernier livre (1) de Philippe Arondel (du bureau d'études de la CFTC, auteur d'une brillante *Impasse libérale* (2)) tout entier consacré à la dénonciation du néolibéralisme dont il fixe l'émergence à la « césure historique » de 1973.

Les concepts de « basculement de civilisation », de « violence du capital »... y sont employés très opportunément, fruits d'une lecture pointue d'un grand nombre de publications récentes des tenants du tout-marché, dont l'auteur nous livre les passages les plus significatifs. Avec des accents de *Derniers jours avant la Révolution*, il voit dans le mouvement de novembre-décembre 95 une « répétition générale » ayant déjà permis « de renouer les fils de l'antité sociale, faire surgir l'image d'une autre France, d'une autre nation ressoudée autour des impératifs de justice et de solidarité ».

Souhaitant rendre tout leur lustre aux mots « les plus galvaudés : liberté, égalité, fraternité », jugeant nécessaire de « ressusciter les antagonismes vrais, fondateurs, existentiels, idéologiquement fondateurs », refusant une société où les hommes seraient nomadisés et monadisés (une « non société absolue » selon André Gorz), Arondel se place délibérément sur une ligne non pas défensive mais contre-défensive au libéralisme.

Il semble nourrir un certain scepticisme envers les syndicats « pris au piège de leur propre rhétorique contractuelle », alors même que le contractualisme actuellement glorifié au nom de la liberté et de la souplesse façonne une société atomisée, de face-à-face forcément inégalitaires, soustrayant les acteurs à « la transcendance homogénéisante et structurante de la loi ». Il rappelle d'ailleurs que ce sont les lois Auroux de 1982 qui ont ouvert la brèche dans le bloc de protection légale, en encourageant « l'entreprise créatrice de normes ».

De ce livre stimulant, il n'y a rien à laisser. Tout juste s'étonnera-t-on du peu de place occupée tant par l'Union européenne que par la morale sociale chrétienne (thème central des deux précédents essais de Philippe Arondel), et regrettera-t-on le manque de chiffres pour illustrer l'ampleur de la « contre-révolution » en cours.

Jean-Michel DEJENNE

(1) Philippe Arondel - « *L'Homme-marché* » - DDB - prix franco : 105 F. L'auteur viendra présenter son livre aux *Mercrdis de la NAR* le 10 décembre prochain.

(2) Philippe Arondel - « *L'impasse libérale* » - DDB, 1995 - prix franco : 87 F (voir *Royaliste* n° 641 du 17 avril 1995).

Manifestez votre soutien en adhérant à la N.A.R.

Des bleus à l'âme

Tout le monde se raconte l'histoire et tout le monde en rit, même si on rit jaune. Il faut reconnaître que la blague est sublime et qu'elle est digne des plus beaux canulars dans la tradition de l'École normale. Un physicien américain, Alan Sokal, rédige un pastiche pour brocarder la pensée « postmoderne » qui sévit aux États-Unis et se réclame souvent de références françaises. Il propose ce pastiche à une revue phare de ce courant, *Social Text*, qui le publie sans broncher, ses responsables n'ayant rien saisi de son caractère loufoque : « *Transgresser les frontières : vers une herméneutique transformatrice de la gravitation quantique* ». Quelques mois plus tard, Sokal révèle la supercherie, alors que personne n'a encore réagi... Il ne pouvait en rester là. Aussi, publie-t-il avec un collègue, professeur à Louvain-la-Neuve un brûlot intitulé « *Impostures intellectuelles* ». Cibles désignées : Jacques Lacan - mais c'était l'Inévitable - Paul Virilio, Jean-François Lyotard, Gilles Deleuze, Julia Kristeva, Luce Irigaray, Bruno Latour, Régis Debray, Jean Baudrillard, etc.

Le jeu est cruel, et il semble faire mouche presque à chaque fois. Tous ces brillants intellectuels, démontrent preuve à l'appui Sokal et Bricmont, se donnent l'apparence de la compétence scientifique en empruntant des concepts à des sciences comme la physique et les mathématiques. Ils jonglent avec la relativité d'Einstein - l'un d'entre eux prétend même avoir appris posthument à l'intérêt d'une dimension essentielle de sa théorie - avec le théorème de Gödel. Mais leur incompétence est tellement avérée qu'ils nagent dans un continuel contresens lorsqu'ils ne naviguent pas carrément dans le non-sens. Voilà de quoi réjouir tous ceux qui, depuis longtemps, dénoncent les attentats à la Raison, les paralogismes et autres manipulations de la pensée. Jean-François Revel, représentant typique de ce courant rationaliste, rebelle aux déviations contre la logique classique et l'empirisme méthodologique, applaudit bruyamment à cette charge implacable.

Parfaitement incompétent dans les domaines scientifiques en cause, on est obligé néanmoins de donner acte à Sokal et à Bricmont de la rigueur de leur démonstration. Le seul problème consiste à déterminer s'ils n'avaient pas partie gagnée d'avance, les lacaniens les plus résolus n'ayant jamais imaginé que l'usage intempestif par le maître des concepts venus des sciences dures puisse excéder le domaine métaphorique. Mais Sokal et Bricmont excluent aussi cet usage et dans leur logique à eux ils n'ont évidemment pas tort, car la métaphore pour ne pas être dépourvue complètement de sens, doit tout de même avoir un rapport sérieux avec le savoir invoqué. Sinon, la jonglerie devient purement funambulesque.

Pourquoi faut-il alors que la démonstration irréfutable de nos deux professeurs ne parvienne pas à me convaincre pleinement ? Certes, j'admets qu'un certain postmodernisme pêche par son relativisme absolu. Lacan a pu m'amuser avec ses manières de gourou ou de fakir. Ce n'est pas pour cela

que je méconnaîtrai son importance dans le renouveau de la psychanalyse qu'il a sauvé précisément des réductions scientistes. Son usage intempérant de formules scientifiques n'était peut-être qu'une tactique sophistiquée afin d'échapper à des déterminations rationalistes trop simples pour correspondre à la complexité des phénomènes de l'inconscient et de son langage.

Il en va de même pour un Jean Baudrillard dont tout l'art consiste à explorer les phénomènes de société à coup de paradoxes infiniment plus éclairants que la bonne vieille sociologie d'avant-hier. On pourrait en dire autant de Régis Debray et de ses méthodes pour entrer dans la civilisation de l'image. Leur pertinence à tous n'a rien à voir avec une logique de continuité avec les sciences dures. Ils ne leur empruntent des concepts que pour les trahir. Au fond, ce qui devrait intéresser, ce n'est pas la constatation de la trahison, mais son processus et son usage. De la légitimité de la trahison des concepts « scientifiques » pour leur usage recyclé dans les « sciences » de l'homme. Voilà de quoi mettre en colère beaucoup de monde. Mais ce serait encore insuffisant. Puisqu'il est question de métaphore, c'est le sens philosophique du mot et du processus qu'il désigne qu'il faudrait questionner.

par Gérard Leclerc



Cette polémique présente une autre dimension qui n'est pas nouvelle et qui consiste à délégitimer « le parti intellectuel ». La démonstration des « impostures » des intellectuels français d'aujourd'hui permet une radicale disqualification de la part de tous ceux qui n'attendaient que cela pour en découdre. Non seulement, les « grands » intellectuels se trompent sans cesse, mais leur autorité scientifique serait usurpée... De là à prétendre que les seuls sérieux seraient les spécialistes rivaux à la déontologie d'un savoir compartimenté, il n'y a qu'un pas, qui peut conduire à des amalgames catastrophiques.

Claude Allègre dans son dernier livre met bien le doigt sur un danger consécutif au discrédit d'une certaine attitude intellectuelle qui disqualifierait tout ce qui n'est pas science « dure » : « *Le danger qui menace la science moderne, c'est d'être confiné dans l'utile, le technologique, l'appliqué, bref dans cette attitude qui, il y a quinze siècles, a mené la science chinoise à s'étioler. La religion avait peur du matérialisme, la science doit désormais se garder de l'économisme, de l'utilitarisme exclusif* » (1). Pour comprendre l'homme, il faut nécessairement entrer dans une autre logique.

Toutes ces polémiques laissent forcément des traces, parfois cruelles, des bleus à l'âme. Mais c'est le propre de l'intellectuel d'être sensible à l'extrême à ces remises en cause qui déstabilisent. Le dernier livre de Bernard-Henri Lévy, d'une qualité d'écriture très intéressante, m'a fait penser à « *La chute* » d'Albert Camus, ce roman symptôme d'une crise personnelle et d'une rupture (2). Qu'importe qu'il s'agisse dans ces deux cas d'événements biographiques qui sont autre chose que des querelles de fond. Ils produisent des métamorphoses nécessaires, des révélations intimes, des éclaircissements, des interrogations sur des cohérences plus ou moins factices. Tout cela pour dire que si je ne suis pas très convaincu par la polémique actuelle, je pense qu'elle peut être tout de même bénéfique par un ressaisissement, un approfondissement nécessaires ne serait-ce que pour comprendre les « métaphores vives » de l'existence.

Alan Sokal et Jean Bricmont - « *Impostures intellectuelles* », Odile Jacob, prix franco : 150 F.

(1) Claude Allègre - « *Dieu face à la science* », Fayard, prix franco : 125 F.

(2) Bernard-Henri Lévy - « *Comédie* », Grasset, prix franco : 120 F.

Amélie de Portugal, la reine maudite

L'existence de Marie-Amélie d'Orléans, dernière reine de Portugal, s'est déroulée sous le signe de la mort. Dans ce premier roman, Stéphane Bern, grand reporter au *Figaro* et président fondateur des *Amis de la Maison de France*, la ressuscite. Pour feuilleter un siècle d'histoire contemporaine.

Amélie a quarante-trois ans, en 1908, lorsque sa vie bascule. Son mari le roi dom Carlos et son fils aîné l'infant Louis-Philippe viennent de tomber, à Lisbonne sous des balles républicaines. La reine veuve vivra encore quarante-trois autres années et mourra en exil au Chesnay, près de Paris. En exil, car cette princesse française était devenue portugaise de toute son âme. Ses dernières paroles seront « *Adeus, levem-me para Portugal ! Adieu, ramenez-moi au Portugal !* ».

Si le mot de « roman » ne figurait pas sur la couverture, l'ouvrage de Stéphane Bern pourrait passer pour une authentique autobiographie. C'était pourtant un pari risqué que d'oser écrire : « *Moi, Amélie...* ». Mais à aucun moment l'emploi du « je » ne semble artificiel. Certaines pages - en particulier les jeunes années à Eu - rappellent *Tout m'est bonheur* de Madame la comtesse de Paris ou encore les *Vieux souvenirs* du prince de Joinville. Les secrets d'une telle réussite ? Tout d'abord, Stéphane Bern a fait un travail d'historien. Avec l'autorisation de M^{re} le comte de Paris, il a pu puiser dans le journal intime et la correspondance de la reine Amélie, conservés aux Archives nationales, dans le fonds de la Maison de France. Ensuite, le talent de l'écrivain a fait le reste...

Dans la nuit du 1^{er} février 1908, au palais des Necessidades,

une femme meurtrie veille sur les cadavres de son mari et de son fils. « *Écrire. Écrire pour ne pas crier. Pour garder la raison - oui, pour raison garder* ». Ainsi commencent les mémoires apocryphes d'Amélie de Portugal. Au fil des pages, vont défiler les grandes étapes d'une vie, dévoilée sans complaisance, sans faux-semblants. Arrière-petite-fille de Louis-Philippe et fille du prétendant au trône de France, Marie-Amélie - le « Marie » disparaîtra au Portugal - voit le jour en 1865, « *sur les bords de la Tamise* ». Dès l'enfance, la future reine souffre d'être mal aimée. Elle apprend très vite que sa naissance la condamne au « *devoir et à la contrainte, à la solitude et à la douleur* ».

En permanence, le récit alterne les impressions personnelles et les évocations historiques. Stéphane Bern - alias Amélie - relate ainsi de grands épisodes du XIX^e siècle. Au passage, il réaffirme la légitimité dynastique des Bourbons-Orléans : « *Lorsque le Grand Cousin [Chambord] tomba malade, papa lui rendit visite à Vienne et l'accueil que lui fit le chef de la branche aînée confirma que le chef de la Maison d'Orléans était bien son successeur* ».

Arrive l'heure des manœuvres matrimoniales. Amélie entraîne alors ses lecteurs dans un plaisant tour d'Europe des cours impériales et royales. Avec elle, ils affrontent le regard « terriblement ironique » de François-Joseph, ou

succombent au « *sourire presque enfantin* » du grand-duc Nicolas Mihaïlovitch. Toutefois, c'est l'infant dom Carlos de Portugal qui obtiendra la main de « la Grande » - c'est ainsi que l'on surnomme Amélie en raison de sa haute taille. « *Le prince venu du Tage me paraissait devoir faire un mari tout à fait agréable* » : nulle passion dans ce mariage de convenances. Nul amour ? Qui peut le dire ? Amélie croit découvrir le bonheur, avant de se rendre compte bientôt que son époux collectionne les maîtresses et fréquente les prostituées parisiennes.

Malgré son infortune sentimentale, Amélie se dévoue entièrement à sa nouvelle patrie. Tandis que le Portugal s'empêtre dans une crise politique inextricable, la duchesse de Bragança - devenue reine en 1889 - multiplie les initiatives charitables et sociales. Elle fait construire des cliniques, mène la lutte contre la pauvreté et la tuberculose. Elle s'appuie sur une foi chrétienne retournée par l'adversité, ce qui ne manque de déplaire à une certaine bourgeoisie portugaise, anticléricale et voltairienne : « *Je sais bien que j'y gagnerai dans les livres d'histoire la réputation d'être une bigote acharnée. On se trompera. Je m'efforce simplement d'être fidèle à l'Évangile - sinon pourquoi aller à la messe ?* ».

Le tournant du XX^e siècle mène une inquiétante course à l'abîme. Sur le plan colonial,

la monarchie portugaise doit plier devant les exigences britanniques. A l'intérieur, la dictature de Joao Franco donne l'illusion d'un pouvoir fort, miné en réalité par une opposition républicaine chaque jour plus résolue. L'assassinat de dom Carlos et du prince héritier laissera une couronne sanglante à Manuel II, le second fils d'Amélie. Celle-ci veut encore croire à l'avenir de la monarchie. Il lui faut essuyer ses larmes et « *agir comme une princesse de France qui n'a pas le droit à la faiblesse* ». Car « *tel est sans doute mon destin, tel est le sort cruel réservé à ceux qui font l'histoire* ».

Sans doute était-il trop tard. Le règne éphémère de Manuel II s'achèvera deux années plus tard. « *Tout cela était prévisible. Encore qu'on ne puisse jamais prévoir le pire...* ». Refusant de déclencher une guerre civile, Amélie et son fils abandonnent le pouvoir aux républicains. Tandis que le Portugal se débat dans l'anarchie et le désordre, la reine s'installe dans un interminable exil, en Angleterre d'abord, puis en France.

En 1945, Amélie connaîtra l'un de ses derniers et rares instants de joie. A l'invitation du dictateur Salazar, elle retrouve pendant quelques jours le Portugal. « *Hommage du peuple. C'est comme autrefois. Les gens me sourient, des femmes m'offrent des fleurs et tendent vers moi leur enfant. Les hommes m'acclament, les yeux brillants* ». La boucle de l'histoire est bouclée. En paix avec elle-même, la reine maudite peut fermer les yeux : « *Pour moi, le terme est enfin venu. J'ai porté la mort tout au long de ma vie. Bientôt, la mort me délivrera de ce poids* ».

Philippe DELORME

Stéphane Bern - « *Moi, Amélie, dernière reine de Portugal* », Denoël 1997 - prix franco : 125 F.

Le lecteur qui voudra parfaire sa connaissance du personnage par des photographies, se reportera à la plaquette « *Amélie, Princesse de France, Reine de Portugal* » de Laurence Catinet-Crost parue en 1996 - prix franco : 75 F.

A l'occasion de la sortie des deux livres de Bertrand Renouvin : « *Le royalisme, histoire et actualité* » et « *Une tragédie bien française, le Front National contre la nation* »

la Fédération d'Ile-de-France de la N.A.R. et la rédaction de *Royaliste*

vous invitent à partager un

POT AMICAL

LE SAMEDI 15 NOVEMBRE

à partir de 17 heures jusqu'à 19 heures

dans les locaux de la NAR, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris (4^e étage)

A cette occasion Bertrand Renouvin dédicacera ses livres.

ILE-DE-FRANCE

♦ **Rappel** : Nous demandons à toutes les personnes qui ont reçu notre « *questionnaire de rentrée* » de bien vouloir nous le retourner rapidement pour faciliter l'organisation des activités.

♦ **Idéfix** : La lettre d'information de la Fédération d'Ile-de-France est parue. Cette lettre est envoyée gratuitement aux adhérents de la région. Les autres personnes (adhérents de province ou non-adhérents) peuvent s'y abonner (50 F pour l'année).

♦ **Formation** : la prochaine réunion du cycle de formation politique aura lieu le samedi 8 novembre de 14 h 30 à 16 h dans les locaux. Thème : « *La tradition* (définition de la tradition - Tradition et passé - Tradition et coutume - L'idéologie traditionaliste - Qu'est-ce que la tradition royale ?) ».

♦ **Réunion** : réunion mensuelle de la fédération le samedi 8 novembre de 16 h à 18 h dans les locaux. Nous invitons tous les sympathisants à venir prendre contact avec nous à cette occasion.

LIBRAIRIE

Le livre de Bertrand Renouvin « *Le royalisme, histoire et actualité* » est enfin paru. Jusqu'au 31 décembre il est vendu par notre service librairie au **prix de lancement** de 148 F + port (soit **169 F** franco). Son prix passera à 198 F à partir du 1^{er} janvier. Profitez du prix de lancement et ne tardez pas à nous passer vos commandes.

CONSEIL NATIONAL

Le Conseil national de la NAR se réunira à Paris, le dimanche 16 novembre prochain. Les conseillers recevront convocation et ordre du jour dans la première semaine de novembre.

MAISON DE FRANCE

Vient de paraître le numéro 41 d'*Alliance royale* le bulletin de l'association des Amis de la Maison de France. On peut se procurer ce bulletin (25 F franco) en nous écrivant, ou mieux, en adhérant à l'association des Amis de la Maison de France (cotisation annuelle 150 F). A.A.M.F. - B.P. 314 - 75365 Paris cedex 08.

Un autocollant posé c'est peut-être un abonné nouveau. Pensez-y !

MERCREDIS DE LA NAR

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 10 F est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'*« abonné des mercredis »* annuelle (50 F) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 30 F).

♦ **Mercredi 5 novembre** : Depuis le mouvement des sans papiers, Stéphane HESSEL est devenu une personnalité familière, souvent consultée sur les questions qui touchent à l'immigration. Le livre de Mémoires qu'il a récemment publié permet de découvrir, ou de retrouver, un combattant et un diplomate qui a connu les grandes tragédies du siècle (le nazisme, la guerre d'Indochine, celle d'Algérie) et qui s'est occupé d'importants dossiers, notamment dans le domaine de la coopération et du développement. Nous avons demandé à Stéphane Hessel d'évoquer quelques uns de ses « *Souvenirs d'un serviteur de l'État* ».

♦ **Mercredi 12 novembre** : Dans un seul ouvrage, est-il possible de donner une pré-

sentation complète et précise du système monarchique dans son ensemble, tel qu'il s'est développé et transformé depuis l'Antiquité grecque et latine jusqu'à nos jours ? La réponse est positive : Yves-Marie BERCÉ viendra nous présenter « *Les Monarchies* », aussi bien celles de l'âge moderne, qu'il a plus particulièrement étudiées, que celles du Moyen-Age et de l'époque contemporaine analysées par ses collègues universitaires qui ont participé à cette passionnante oeuvre collective.

♦ **Mercredi 19 novembre** : Professeur de philosophie à l'école d'Architecture de Paris-La Villette, Jean-Paul DOLLÉ fut l'ami de Pierre Goldman, grande figure de l'extrême gauche des années soixante, qui devint maquisard, gangster, écrivain, avant d'être victime de mystérieux assassins. Revenant dans un livre sur cette période où la politique était vécue comme un absolu, notre invité réfléchira avec nous sur « *L'esprit d'insoumission* ».

Pour recevoir régulièrement le programme des « *mercredis* » et avoir l'accès gratuit à toutes les réunions, prenez une « *carte d'abonné* » (50 F pour l'année)

INTERNET

A titre expérimental, nous avons ouvert un site Internet pour *Royaliste*. Son adresse : <http://www.mygale.org/10/francesc/royaliste/> Lecteurs internautes, n'hésitez pas à vous connecter et à nous faire part de vos suggestions.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :
Prénom :
Date de naissance : Profession :
Adresse :

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« *Royaliste* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Vive De Gaulle !

Dans le sale débat qui entoure le procès de Bordeaux, c'est Philippe Séguin qui a raison. Raison de défendre le Général de Gaulle, et l'idée même de la France, contre ceux qui s'acharnent à briser de prétendus « tabous » au nom d'une lucidité supérieure et d'une moralité sans tache.

Pauvres petits comptables, indifférents à l'histoire. Pauvres petits esprits, qui jugent, salissent et condamnent sans jamais citer leurs références, sans jamais dire ce qu'ils veulent vraiment. D'ordinaire, on n'ose pas leur répondre : ils font les modes intellectuelles, ils sont maîtres des éloges, ils prétendent exprimer l'air du temps dans des éditoriaux qui sont pieusement repris par leurs copains de la télévision.

Paranoïa ? L'accusation portée contre Philippe Séguin est d'autant plus comique que ces petits messieurs ont pleinement justifié la colère du président du RPR lorsqu'ils ont publié leurs propres répliques : on trouve en effet, dans les éditoriaux de Jacques Amalric et du *Monde*, cette rage antigaulle et cette mise en accusation de la nation française justement dénoncées dans l'article du *Figaro* (1).

Pauvres petits messieurs. Ils se prennent pour des experts en stratégies et en tactiques, mais ils ne voient que Philippe Séguin occupe aujourd'hui une position-clé dans la lutte contre le Front national, et n'ont jamais compris que la riposte intellectuelle et politique au national-populisme doit être menée selon la tradition millénaire de la France, que le général de Gaulle sut magnifiquement incarner.

Pauvres petits esprits. Ils ne sont pas seuls responsables, puisque Jacques Chirac, toujours incertain de lui-même mais jamais à court de complaisances, entérina la thèse de la culpabilité de la France sous l'Occupation. Ils ne sont pas seuls responsables, puisque Lionel Jospin autorise la mollesse des attitudes et des convictions : après avoir entériné les propos présidentiels, le voici qui dénonce la confusion entre la République et le régime de Vichy. C'est réduire



la tragédie de l'Occupation et l'épopée de la Libération aux balancements circonspects d'une copie de l'ENA, c'est écrire l'histoire comme on annote une motion de congrès, c'est pratiquer l'équilibre prudentiel sur des principes et des valeurs qui ne supportent ni la tiédeur ni ces compromis pitoyables dont un quelconque Laurent Joffrin (2) a voulu faire la théorie.

Pauvres petits mufles de la nouvelle génération jospiniste. Les voici pris au piège de ce « réalisme » qui masque leur mépris ou leur haine de la pensée : dès qu'un débat met en jeu des idées fortes et des principes rigoureux, ils fabri-

quent une bouillie conceptuelle, en utilisant des mots dont ils ne connaissent pas la signification.

Dire que la France est coupable, ce n'est pas seulement insulter ses combattants, morts et survivants, c'est nier son être. La France est dans son aventure historique, dans sa construction juridique, dans son projet politique conçu et voulu selon le pacte qui lie le pouvoir et le peuple. Lorsque la tradition nationale est subvertie, lorsque le pouvoir renie le principe de justice, lorsqu'il abandonne les habitants du pays à la violence de l'occupant, lorsqu'il ordonne la guerre civile, comme ce fut le cas sous Vichy, la France est là où se préservent sa mémoire, ses principes, son esprit, là où s'accomplissent ses actes de nation libre et résistante.

Dire que l'État est responsable, c'est oublier que l'État est l'ensemble des institutions qui mettent en oeuvre le droit. Vichy n'était pas un État, mais un appareil dictatorial, puisqu'il n'y avait là ni référence à une légitimité, ni respect de la légalité.

Dire que le peuple français est responsable des malheurs qui l'ont frappé, c'est reprendre la thématique vichyssoise, c'est vouloir nous faire oublier que les traîtres ont été jugés, condamnés et parfois fusillés.

Vive de Gaulle, donc. Vive le « mythe » gaullien - autrement dit la volonté mobilisatrice et libératrice. Et vive cette étrange « fiction » qui a permis que la France se retrouve, en 1944, libre, indépendante et victorieuse. Une « fiction » que nous continuerons à appeler Résistance.

Bertrand RENOUVIN

(1) cf. les articles de Philippe Séguin (*le Figaro* du 21/10), de Jacques Amalric (*Libération* du 22/10) et de l'éditorialiste anonyme du *Monde* (23/10).

(2) cf. son article du 22 octobre dans *Libération*.